



30 Septembre & 1^{er} Octobre 2017

PARIS NORD VILLEPINTE (93)

Arrêt RER B - Parc des Expositions - 93 Villepinte
Hall 8.2



CACS

CACIB



2 EXPOSITIONS CANINES TOUTES RACES



Nationale avec attribution du CACS de la SCC le 30/09
Internationale avec attribution du CACIB de la FCI le 01/10

CONTROLE VETERINAIRE A L'ENTREE (arrêté préfectoral du 22/09/2008)
passeport et carte d'identification I-CAD à présenter

PARIS NORD VILLEPINTE : 2 Expos canines

CACS - le samedi 30 septembre 2017

CACS - CACIB le dimanche 1^{er} octobre 2017

Races invitées

Engagements par internet ou par courrier (confirmation payante : 38 euros).

LE BOBTAIL, LE KING CHARLES pour le samedi 30

LE GROENENDAEL, LE TERRIER NOIR RUSSE pour le dimanche 1

INFORMATION AUX EXPOSANTS

TOUTE CONSIGNE NON RESPECTÉE
ENTRAÎNERA LE REFUS DE L'ENGAGEMENT

HORAIRES pour les deux jours

Entrée des chiens : 7 h 30

début des jugements : 9 h

Jugements à horaires prévus
(selon les possibilités des juges).

vous devez être présent sur l'exposition une heure
avant votre jugement et autour de votre ring
une 1/2 heure avant le jugement.

Heure limite d'arrivée : 11 h 30

pour le Trophée Ile de France

ne compte que le CACS CACIB du dimanche 1^{er} octobre 2017

Clôture officielle : 5 Septembre 2017 (date de réception)

2^e clôture (uniquement internet) : 11 septembre 2017 minuit

(avec majoration des tarifs - voir page 6)

SORTIE DES CHIENS

pour les deux jours

à partir de 15 h

EXPOSITION SANS CAGE

**PARKING
OFFERT PAR LA SCIF**

Uniquement pour les voitures,
sur présentation du laissez-passer
dans la limite des places disponibles
sinon parking public payant
voir encadré sur site www.sc-if.org

Séance de confirmation
vendredi 29 septembre (voir en page 5)

la confirmation n'est pas obligatoire pour participer à une exposition

BEST IN SHOW

Babies - Puppies - Jeunes - Vétérans - Meilleurs de groupe

Très nombreuses récompenses (voir en page 6)

les engagements internet imprimeront une E-carte
les engagements courrier recevront une carte d'exposant
les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

RENSEIGNEMENTS : 01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44 - mail : scif@wanadoo.fr

Il est rappelé aux propriétaires concernés
qu'ils sont tenus de se conformer aux arrêtés
de la loi du 6 janvier 1999.

Engagements internet - paiement sécurisé
<http://www.sc-if.org> - <http://www.cedia.fr>
(Pour les Classes Champion et Travail, le titre doit être validé par CEDIA)
les engagements non payés ne seront pas pris en compte

COMPOSITION DU JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges

sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation

SAMEDI 30 SEPTEMBRE CACIS		RACES		DIMANCHE 1 ^{ER} OCTOBRE CACIS - CACIB
Groupe 1				
FYNMORE Craig (Australie)		Berger Australien Mâles		RITTER Claude
FYNMORE Julie (Australie)		Berger Australien Femelle		RITTER Claude
SCHAFFNER Gilbert		Berger Allemand		MEDARD MANGIN Jacques
FYNMORE Craig (Australie)		Berger Belge Groenendael (race invitée le dimanche) , Berger Belge Malinois, Bearded Collie, Bouvier Australien, Bouvier Australien Courte Queue, Kelpie Australien		FYNMORE Julie (Australie)
FYNMORE Julie (Australie)		Berger Belge Laekenois, Berger Belge Tervuieren, Border Collie		FYNMORE Craig (Australie)
MEDARD MANGIN Jacques		Berger Blanc Suisse		LASSELIN Jean-Pierre
SCHAFFNER Gilbert		Berger de Beauce, Chien de Berger de Majorque, Berger de Picardie, Schipperke		DELERUE Pedro (Portugal)
SCHAFFNER Gilbert		Berger de Brie		LASSELIN Jean-Pierre
SCHAFFNER Gilbert		Berger Bergamasque, Berger de la Maremme et des Abruzzes, Berger de Russie Méridionale, Berger Polonais de Plaine, Chien de Berger Croate, Chien de Berger des Tatras, Chien de Berger Roumain de Mioritza, Chien de Berger Roumain des Carpathes, Chien Loup Tchèque, Komondor, Kuvasz, Mudi, Puli, Pumi, Berger de la Maremme et des Abruzzes, Berger de Russie Meridionale, Berger Polonais de Plaine, Chien de Berger Croate, Chien de Berger des Tatras, Chien de Berger Roumain de Mioritza, Chien de Berger Roumain des Carpathes, Chien Loup Tchèque, Komondor Kuvasz, Mudi, Puli, Pumi, Tchouvatch Slovaque, Tchouvatch Slovaque		RITTER Claude
HINQUE Pascal		Berger de la Serra de Aires		SCHAFFNER Gilbert
CLASS Anne-Marie		Berger des Pyrénées (Face Rase, Poil Long), Chien de Berger Catalan		SCHAFFNER Gilbert
SCHAFFNER Gilbert		Bouvier Des Ardennes, Bouvier Des Flandres		LENEUF Christian
SOCOLOVERT Anne		Berger Hollandais, Chien Loup de Saarloos, Schapendoes Neerlandais		SCHAFFNER Gilbert
RITTER Claude	Spéciale	Bobtail (race invitée samedi)		DELERUE Pedro (Portugal)
VERAGUE Patrick		Shetland		FYNMORE Craig (Australie)
SOCOLOVERT Anne	Spéciale	Colley (Poil Court, Poil Long)		FYNMORE Julie (Australie)
VERAGUE Patrick	Spéciale	Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke		FYNMORE Craig (Australie)
Groupe 2				
CLASS Anne-Marie		Affenpinscher, Pinscher (Allemand, Autrichien, Nain), Schnauzer (Moyen, Géant, Nain), Broholmer, Berger de l'Europe du Sud Est, Chien de Ferme Dano-Suedois, Dogue de Majorque, Cane Corso, Chien de Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées		DELERUE Pedro (Portugal)
CLASS Anne-Marie		Berger d'Asie Centrale, Berger du Caucase, Berger du Karst		RITTER Claude
SCHAFFNER Gilbert		Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Sarplaninac		RITTER Claude
HINQUE Pascal		Bouvier Bernois, Bouvier de l'Appenzell, Bouvier de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse, Chien de Castro Laboreiro, Chien de la Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen, Dogue des Canaries, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Mâtin de l'Alentejo, Mâtin Espagnol, Hovawart, Rottweiler, Tosa		CLASS Anne-Marie
CLASS Anne-Marie		Boxer, Dogue Allemand		PRESSIAT Violaine
CLASS Anne-Marie		Bulldog, Dogue de Bordeaux		DENIS Hélène
DENIS Hélène		Bullmastiff, Mastiff		LASSELIN Jean-Pierre
CLASS Anne-Marie		Chien de Berger d'Anatolie, Dogue Argentin		SCHAFFNER Gilbert
PRESSIAT Violaine		Chien de Leonberg, Landseer, Terre Neuve, Mâtin Napolitain		CLASS Anne-Marie
CLASS Anne-Marie		Dobermann	Spéciale	DELERUE Pedro (Portugal)
CLASS Anne-Marie		Dogue du Tibet, Saint Bernard	Spéciale	LASSELIN Jean-Pierre
SCHAFFNER Gilbert		Chien de Montagne de l'Atlas		MEDARD MANGIN Jacques
FAVRE René		Shar Pei		PRESSIAT Violaine
DELERUE Pedro (Portugal)		Smous des Pays Bas		CLASS Anne-Marie
ISTAS François		Terrier Noir Russe (race invitée le dimanche)		ESCOFFIER Jean-Louis
Groupe 3				
BARENNE Roger		Terrier du Reverend Russell, Terrier Jack Russell, Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, Terrier Ecosais, West Highland White Terrier, Fox Terrier		FAVRE René
ISTAS François		Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Lakeland Terrier, Manchester Terrier, Norfolk Terrier, Norwich Terrier, Sealyham Terrier, Terrier Australien, Terrier Australien à Poil Soyeux, Terrier Brésilien, Toy Terrier, Terrier Irlandais, Terrier Irlandais à Poil Doux, Glen Of Imaal Terrier, Terrier Japonais, Terrier Kerry Blue, Terrier Tchèque, Welsh Terrier		ESCOFFIER Jean-Louis
SCHAFFNER Gilbert		Bull Terrier		FYNMORE Julie (Australie)
SCHAFFNER Gilbert		Bull Terrier Miniature		FYNMORE Craig (Australie)
FAVRE René		Terrier de Chasse Allemand		ESCOFFIER Jean-Louis
DELERUE Pedro (Portugal)		Staffordshire Bull Terrier		ESCOFFIER Jean-Louis
ESCOFFIER Jean-Louis		Yorkshire Terrier		DELERUE Pedro (Portugal)
DELERUE Pedro (Portugal)		Staffordshire Terrier Américain		SCHAFFNER Gilbert
Groupe 4				
GONDELLE Pierre		Teckels		GIANNINI Daniela (Italie)
Groupe 5				
ESCOFFIER Jean-Louis		Berger Finnois de Laponie, Buhund Norvégien, Chien de Berger Islandais, Akita, Chien d'élan Norvégien (Gris, Noir), Chien d'élan Suédois / Jämthund, Chien d'ours de Carélie, Chien du Groenland, Chien Finnois de Laponie, Chien Norvégien de Macareux, Chien Thaïlandais à Crête Dorsale, Hokkaido, Kai, Kishu, Laika de Sibérie Occidentale, Laika de Sibérie Orientale, Laika Russo Européen, Lapphund Suédois, Samoyède, Shiba, Shikoku, Spitz de Norrbotten, Spitz des Visigoths, Spitz Finlandais, Spitz Japonais, Akita Américain, Basenji, Bangkaew de Thaïlande, Chien de Canaan, Husky de Sibérie, Chow Chow, Chien de Taiwan, Eurasier, Jindo Coréen, Malamute de l'Alaska		LENEUF Christian
BARJOT Bernard		Chien de Garenne des Canaries Podenco, Chien de Garenne Portugais Podenco, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco d'Ibiza		ESCOFFIER Jean-Louis
BARENNE Roger		Chien du Mexique, Chien du Pérou		ISTAS François
VERAGUE Patrick		Spitz, Volpino Italien		ESCOFFIER Jean-Louis

SAMEDI 30 SEPTEMBRE CACs		RACES		DIMANCHE 1 ^{ER} OCTOBRE CACs - CACIB	
Groupe 6					
THOMAS Gérard		Anglo Français de Petite Vénerie, Ariegeois, Bleu de Gascogne (Basset, Grand Bleu, Griffon Bleu, Petit Bleu), Gascon Saintongeois, Chien d'Artois, Dalmatien, Basset et Griffon Fauve de Bretagne, Beagle, Beagle Harrier, Harrier, Billy, Fox Hound Anglais, Foxhound Américain, Français (Blanc et Noir, Blanc et Orange, Tricolore), Grand Anglo Français (Blanc et Noir, Blanc et Orange, Tricolore), Poitevin, Griffon Vendéen (Grand, Briquet, Grand Basset, Petit Basset), Chien Courant Polonais, Chien de Rouge de Bavière, Chien de Rouge du Hanovre, Griffon Nivernais, Chien Courant Slovaque			FAVRE René
FAVRE René		Basset de Westphalie, Basset Suédois, Brachet Allemand, Brachet de Styrie à Poil Dur, Brachet Noir et Feu, Brachet Polonais, Brachet Tyrolien, Chien à Loutré, Chien Courant Suisse, Petit Chien Courant Suisse, Chien Courant de Bosnie à Poil Dur, Chien Courant de Halden, Chien Courant de Hamilton, Chien Courant de Hygen, Chien de Posavatz, Chien Courant de Montagne du Montenegro, Chien Courant de Schiller, Basset des Alpes, Chien Courant d'Istrie à Poil Dur, Chien Courant d'Istrie à Poil Ras, Chien Courant du Smaland, Chien Courant Espagnol, Chien Courant Finlandais, Chien Courant Grec, Chien Courant Italien, Chien Courant Italien à Poil Ras, Chien Courant Norvégien, Chien Courant Serbe, Chien Courant Tricolore Serbe, Rhodesian Ridgeback, Chien Courant de Transylvanie, Chien de Saint Hubert, Chien N. et F. pour la Chasse au Raton, Porcelaine			BARENNE Roger
FAVRE René		Basset Artésien Normand			THOMAS Gérard
FAVRE René		Basset Hound		Spéciale	THOMAS Gérard
Groupe 7					
ROCHEBEUF Marie-Aude		Barbu Tcheque, Drahthaar, Chien d'arrêt Portugais, Braque Allemand, Braque d'Auvergne, Braque de Burgos, Braque de Weimar, Braque Français (Type Gascogne, Type Pyrénées), Braque Italien, Spinone, Braque Hongrois à Poil Court, Braque Hongrois A Poil Dur, Braque Saint Germain, Stichelhaar, Epagneul Bleu de Picardie, Epagneul Picard, Epagneul de Pont Audemer, Epagneul Français, Langhaar, Grand et Petit Epagneul de Munster, Griffon à Poil Dur Korthals, Setter Anglais, Setter Gordon			GUILBERT JULIEN Laurence
BARENNE Roger		Griffon d'arrêt Slovaque à Poil Dur, Pudelpointer, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Chien d'arrêt Danois Ancestral, Chien d'arrêt Frison, Chien de Perdrix de Drepte, Setter Irlandais Rouge, Setter Irlandais Rouge & Blanc			GUILBERT JULIEN Laurence
ROCHEBEUF Marie-Aude	Spéciale	Epagneul Breton			GUILBERT JULIEN Laurence
BARENNE Roger		Pointer Anglais			GUILBERT JULIEN Laurence
Groupe 8					
MONSCAVOIR Jacques		Barbet, Chien d'eau Américain, Chien d'eau Espagnol, Chien d'eau Frison, Chien d'eau Portugais, Chien d'eau Romagnol, Clumber Spaniel, Cocker Spaniel Américain, Cocker Spaniel Anglais, English Springer Spaniel, Welsh Springer Spaniel, Field Spaniel, Sussex Spaniel			MEDARD MANGIN Jacques
BARENNE Roger		Chien d'Oysel Allemand, Epagneul d'eau Irlandais, Petit Chien Hollandais de Chasse au Gibier D'eau			MEDARD MANGIN Jacques
GIANNINI Daniela (Italie)		Golden Retriever, Retriever du Labrador, Retriever à Poil Boucle, Retriever à Poil Plat, Retriever de la Baie de Chesapeake, Retriever de la Nouvelle Ecosse			MONSCAVOIR Jacques
Groupe 9					
MEDARD MANGIN Jacques		Bichon à Poil Frise, Bichon Bolonais, Bichon Havanais, Petit Chien Lion, Bichon Maltais			BARENNE Roger
DENIS Hélène		Bouledogue Français		Spéciale	ISTAS François
GURTNER Caroline		Epagneul Japonais, Epagneul Pékinois, Cavalier King Charles, King Charles (<i>race invitée le samedi</i>)			BARENNE Roger
GURTNER Caroline		baby puppy jeunes Cavalier et King			ESCOFFIER Jean-Louis
ESCOFFIER Jean-Louis		Carlin, Terrier de Boston			DENIS Hélène
ESCOFFIER Jean-Louis		Chien Chinois à Crête, Coton de Tuléar			LENEUF Christian
FAVRE René		Chihuahua			DELENTE Jean-Luc
BARENNE Roger		Kromfohrlander			MEDARD MANGIN Jacques
ISTAS François		Caniche			BARENNE Roger
BARENNE Roger		Epagneul Nain Continental, Epagneul Tibétain, Lhasa Apso, Shih Tzu, Terrier Tibétain			ISTAS François
BARENNE Roger		Petit Chien Russe			MIGNON Sylvie
BARENNE Roger		Ratier de Prague			MEDARD MANGIN Jacques
ISTAS François		Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon			MIGNON Sylvie
Groupe 10					
PIAU Bertrand		Barzoï		Spéciale	BARJOT Bernard
PIAU Bertrand		Lévrier Hongrois, Azawakh, Lévrier Espagnol, Levrier Polonais, Sloughi, Greyhound, Lévrier Afghani, Saluki, Lévrier Ecossais, Lévrier Irlandais, Whippet			BARJOT Bernard
PIAU Bertrand		Petit Lévrier Italien			LENEUF Christian
Races non reconnues par la F.C.I.					
DELERUE Pedro (Portugal)		Barbado de Terceira, Cao de Gado Transmontano, Chien Fonese			MEDARD MANGIN Jacques
ISTAS François		Chien Particolore à poil frisé			BARENNE Roger
SCHAFFNER Gilbert		Berger Australien Miniature			MEDARD MANGIN Jacques
DENIS Hélène		Bulldog Continental			MEDARD MANGIN Jacques
FAVRE René		Briquet de Provence, Bruno St Hubert Français			BARENNE Roger
FAVRE René		Epagneul de Saint Usage			GUILBERT JULIEN Laurence
ESCOFFIER Jean-Louis		Cursinu			MEDARD MANGIN Jacques

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL de L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra à Paris Nord Villepinte
Zac Paris Nord 2 - Hall 8.2
les samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} Octobre 2017

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Début des jugements : 9h00. Les jugements commenceront à l'heure prévue (selon les disponibilités des juges). Heure limite d'arrivée des chiens : 11h30

SORTIE DES CHIENS – Les chiens pourront quitter l'exposition à partir de 15 h.
AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans l'enceinte de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION :
Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Veuillez apporter le passeport et la carte d'identification I-CAD de votre chien

Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Pour les engagements internet, la société canine demande un euro supplémentaire par transaction pour les frais bancaires et administratifs. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier.

Les accompagnateurs doivent arriver en même temps que l'exposant. Les parkings seront accessibles dans la limite des places disponibles.

Les tarifs pour les deux jours ne sont valables que pour une participation avec les mêmes chiens.

Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Ils peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
• **Exposition à CACS :** Sont admis à l'Exposition les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou pour inscription au livre d'attente.
• **Exposition à CACS CACIB :** Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'Origine (livre d'attente compris) d'un membre de la FCI ou d'un pays non affilié dont le Livre d'Origine est reconnu par la FCI.

Les chiens de 1^{re} catégorie ne sont pas admis.
Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues avant la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour le lot de reproducteur ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

la date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTE – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant :

Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant).
VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.
POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et varié, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute) et appartenir au même propriétaire.

LOT D'AFFIXE – (Inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et varié, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, né chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et varié, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et varié, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La date de clôture officielle est fixée au 5 septembre 2017 (date de réception).
Tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé.

2ⁱⁿ clôture au 11 septembre 2017 minuit - engagement uniquement par internet avec majoration des tarifs (voir page 6)

En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

REFUS OU EXCLUSIONS :
1^o des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origine d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour du jugement.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^o des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défilant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} «Excellent» (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif «Excellent» à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérin ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR DE SEXE OPPOSÉ – Le meilleur de sexe opposé est attribué au mâle ou à la femelle de sexe opposé à celui qui vient d'obtenir le meilleur de race.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS
ATTENTION : Les chiens ayant subi une oectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement (tatouage français ou transpondeur) et vous devez le présenter avec la carte de propriétaire et l'original du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli.

La confirmation n'est pas obligatoire pour participer à une exposition. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois

Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirmeco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois

Gr 6 : Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois
Gr 8 : Retrievers _____ 15 mois

Gr 9 : Epagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnés d'une caution de 105 € (CACS) ou 123 € (CACS-CACIB) qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refouillés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé) municipale, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD (anciennement SIEV ou SCC)

Paris Nord Villepinte (93) - 30 Septembre et 1^{er} Octobre 2017

EXPOSITION CANINE NATIONALE ET INTERNATIONALE TOUTES RACES

avec attribution du CACS de la SCC le samedi - avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI le dimanche

Seuls les résultats du CACS CACIB du dimanche seront pris en compte pour le Trophée Ile de France

DEMANDE D'ENGAGEMENT

à envoyer à Cédia - Expo Villepinte - 31230 COUEILLES

Chèque ou mandat à l'ordre de la SCIF

Les engagements par fax ou mail ne seront pas pris en considération

CLOTURE OFFICIELLE :

5 Septembre 2017 (date de réception)

tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé

2^e clôture (uniquement internet) :

11 septembre 2017 (avec majoration des tarifs)

Entrée des chiens : 7 h 30
début des jugements : 9 h 00
Jugements à horaires prévus.
Heure limite d'arrivée : 11h30

N° Identification : _____

Nom du chien : _____

N° Livre d'Origines : _____

Date de naissance : ____/____/____ Sexe : M - F

Race : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

SEANCE DE CONFIRMATION SEULE

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017

Inscription sur www.sc-if.org ou www.cedia.fr

Renseignements :

01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44

scif@wanadoo.fr

Précisions indispensables pour les races suivantes

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	Poids : Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental
---	---	---	---	---

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Indiquez ci-dessous la classe d'engagement

- Intermédiaire
- Ouverte
- Travail
- Champion
- Jeune
- Puppy
- Baby
- Vétéran
- Meute
- Confirmation (avec exposition gratuit)
- Ne concourant pas

Tout chien inscrit en classe champion ou travail sans justificatif sera mis en classe ouverte

tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit en classe ouverte ou jeune, suivant son âge.

(toute consigne non respectée entraînera le refus de l'engagement)

• à joindre avec la demande d'engagement

- copie de la carte d'adhérent SCIF 2017 (si tarif adhérent appliqué)
- chèque ou mandat à l'ordre de SCIF (pas de chèque étranger)
- copie de la carte d'identification I-CAD
- les attestations pour les engagements en classe travail ou champion
- le certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2^e catégorie

Vous recevrez votre carte d'exposant environ 1 semaine avant l'exposition (engagements courrier uniquement)
Les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date _____ (n'oubliez pas de signer la feuille d'engagement)

Réservé à la SCIF : cs - ib - cs ib

Date : _____ n° d'arrivée : _____

Classe : _____ Accep. : _____

Signature du propriétaire : _____

DROITS D'ENTREE AU CONCOURS

voir tarifs en dernière page

CHOISISSEZ VOTRE PARTICIPATION

Exposition Nationale uniquement

samedi 30 septembre
 accompagnateurs à 6 euros qté :

Exposition Internationale uniquement

dimanche 1^{er} octobre
 accompagnateurs à 6 € qté :

Les deux jours

samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre
 accompagnateurs à 6 € chaque jour qté pour les deux jours

à noter : une entrée gratuite à partir de trois chiens engagés le même jour

Adhésion SCIF 2018 (donne droit au tarif membre - voir page 6)

ADHESION ou RENOUVELLEMENT N° adhérent :

2^e personne : N° adhérent :

Nom _____ Prénom _____
 Simple : 16 € - Couple (même adresse) : 17 € **Paiement par chèque séparé**

PAIEMENT (pas de chèque étranger)

Mandat Chèque
 Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

RECOMPENSES (tous ces prix ne sont pas cumulables)

à chaque CACIB, RCACIB, CACS et RCACS,

à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VÉTÉRAN exc,

aux 1^{er} et 2^e exc en classe JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.

Sur le ring d'honneur, coupes pour les trois premiers de chaque jugement
Jeunes Présentateurs, Couples, Paires, Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes, Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.

DROITS D'ENTREE AU CONCOURS	1 ^{re} clôture jusqu'au 5 septembre 2017 - courrier et internet Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier (date de réception)						2 ^e clôture du 06.09 au 11.09.17 minuit uniquement par internet		
	CACS samedi 30/09		CACS CACIB dimanche 1/10		LES DEUX JOURS pour le même chien		CACS	CACS CACIB	LES DEUX JOURS pour le même chien
	non membre	membre scif	non membre	membre scif	non membre	membre scif			
1 ^{er} chien (catalogue compris)	40	36	44	40	80	72	50	54	90
2 ^e et 3 ^e chien (chacun)	36	32	39	35	71	63	46	49	81
Suivants (chacun)	30	27	34	31	60	55	40	44	70
baby, puppy, vétérán	26	26	32	32	54	54	36	42	64
chien ne concourant pas ne sera ni jugé ni confirmé	15	15	23	23	30	30	25	33	40
meute avec 6 chiens en individuelle même détenteur	70	70	85	85	151	151	80	95	161
chien supplémentaire dans la meute même détenteur	15	15	20	20	31	31	25	30	41

accompagnateurs : 6 euros par jour

quantité à noter sur la feuille d'engagement, montant à rajouter à votre paiement - **une entrée gratuite à partir du 3^e chien**

inscriptions sur place pour :

Jeune Présentateur 8 euros,
paire (même propriétaire) 10 euros - couple (même propriétaire) 10 euros
Lot d'affixe 10 euros - lot de reproducteur 10 euros (voir définition dans le règlement)

Informations :

- En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétérán et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1^{er}, 2^e et 3^e chien **pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire**
- pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2017 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race)
- Pour bénéficier de suite du tarif membre SCIF, adhérez en même temps que votre engagement (voir page 5)

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion (joindre obligatoirement le justificatif)

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS)

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation SCC permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{er} ou 2^e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture officielle.

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.



EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I.

CLASSE TRAVAIL : « Pour inscrire un chien en classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une copie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés - cette confirmation étant faite par l'Association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien - que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière ».

CLASSE CHAMPION : « Pour inscrire un chien en classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement ».

- un titre de Champion International de la F.C.I.

- un titre de Champion National (obtenu avec au moins 2 récompenses dans un pays membre de la F.C.I.)

- les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent pas être acceptés.